

CTSD

SÉANCE DU 29 janvier 2021

Préparation de la rentrée 2021

1^{er} degré

(maj du 28 janvier ; annule et remplace le document en date du 22 janvier 2021)

Préparation de rentrée 2021

1) La dotation académique

A la suite de la répartition entre les différentes académies par le Ministre de l'Education nationale et de la jeunesse et des sports, des moyens votés par le Parlement, l'académie de Limoges conserve sa dotation en emplois, alors même qu'elle connaît une baisse d'effectifs d'élèves à la rentrée 2020 (-1324 élèves) qui perdurera à la rentrée 2021 (- 624 élèves attendus)

2) Une dotation en hausse pour la Haute-Vienne

Le contexte démographique est conforme à celui du reste de l'académie, avec 603 élèves constatés en moins à la rentrée 2020 et - 392 attendus à la rentrée 2021.

La Haute-Vienne affiche un taux d'encadrement (P/E) de 5.63 à la rentrée 2020, en hausse par rapport à la rentrée 2019, proche du P/E moyen national (5.74).

Le département bénéficie dans ce contexte de 4 emplois complémentaires à la rentrée 2021.

évolution de la dotation		
rentrée	évolution de la dotat	cumul
2013	13	
2014	10	23
2015	10	33
2016	15	48
2017	15	63
2018*	14	77
2019	9	86
2020	12	98
2021	4	102

3) Une méthode

Avant toute décision, l'objectif est de croiser les données et de partager les analyses. Tous les acteurs (IEN, directeurs d'écoles, maires, représentants des personnels ...) sont amenés à participer aux travaux préparatoires selon un calendrier précis :

- Disposer d'une base de données la plus fiable possible sur les effectifs (novembre, décembre 2020)
- Disposer d'éléments qualitatifs et de contexte local (décembre, janvier)
- Affiner et actualiser les analyses (depuis fin janvier 2021)

Chaque situation d'école est examinée attentivement sur la base de la pluralité des critères suivants :

- Spécificités : élèves à besoins particuliers, présence d'une ULIS, présence d'une UPE2A, école en milieu rural, organisation pédagogique, locaux, ressources humaines, équipements...
- Besoins globaux de l'école,
- Évolution démographique et leur impact,
- Autres éléments : problématique des territoires, transports, impact de la politique nationale

4) Des priorités pour le département

- La politique nationale :

- La scolarisation des enfants de grande section (GS), CP et CE1 dans des classes de 24 élèves au maximum partout où cela est possible.
- La poursuite du dispositif 100% réussite (CP et CE1 allégés dans les écoles de l'Education prioritaire).
- L'extension du dispositif 100% réussite aux classes de GS en REP +
- L'évolution réglementaire annoncée des décharges des directeurs.

- Les orientations départementales :

- Le travail sur le réseau scolaire en lien avec les élus
- L'allègement des classes de GS d'écoles maternelles en Education prioritaire.
- Le renforcement de la brigade départementale de remplacement afin de conforter la formation continue des personnels.
- L'accompagnement des élèves en situation de handicap: réflexion autour de l'inclusion en ULIS, impact de la mise en place des PIAL, renforcement de l'équipe d'enseignants référents.

5) Les effectifs d'élèves du 1^{er} degré public:

effectifs d'élèves du premier degré (enseignement public)			
rentrée	effectifs d'élèves	évolution (N/ N-1)	solde cumulé
2014	30256		
2015	30253	-3	-3
2016	29944	-309	-312
2017	29703	-241	-553
2018	29397	-306	-859
2019	28975	-422	-1281
2020	28372	-603	-1884
PR 2021	27980	-392	-2276

La répartition des élèves : maternelle / élémentaire

	constat R18	constat R19	écart constat R19-constat R18	prévisions R20	constat R 2020	écart prévisions R20 - constat R20	prévisions R 21	écart prévisions R21 - constat R20
Maternelle	10651	10335	-316	10046	9961	-374	9675	-286
<i>dont TPS</i>	183	201	18	211	135	-66	150	15
Elémentaire	18746	18640	-106	18532	18411	-229	18305	-106
Total	29397	28975	-422	28578	28372	-603	27980	-392

Evolution des effectifs d'élèves en préélémentaire

	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	Prévisions 2021
2 ans	316	238	265	183	201	135	150
3 ans	3 534	3 438	3 380	3328	3 123	3084	3055
4 ans	3 686	3 665	3 546	3484	3 456	3214	3210
5 ans	3 659	3 684	3 668	3575	3 479	3455	3188
6 ans & +	63	48	57	81	76	73	72
Total	11 258	11 073	10 916	10 651	10 335	9 961	9 675

La répartition des élèves dans les écoles et les classes (constat R 2020) :

	Nbre écoles	%	Classes	%	Elèves	%	E/C moyen
Maternelles	72	28,57%	289	22,58%	6591	23,23%	22,81
Elémentaires	94	37,30%	587	45,86%	12977	45,74%	22,11
Primaires	86	34,13%	404	31,56%	8804	31,03%	21,79
Total	252	100%	1280	100%	28372	100%	22,17

L'évolution des taux d'encadrement :

Le P/E : nombre d'enseignant pour 100 élèves

taux d'encadrement P/E		
rentrée	P/E - HV	évolution (N/ N-1)
2015	5,04	0,04
2016	5,14	0,1
2017	5,24	0,1
2018	5,35	0,11
2019	5,46	0,11
2020	5,63	0,17

Le E/C : nombre d'élèves par classe

	Nbre écoles	%	Classes	%	Elèves	%	E/C moyen
Limoges EP	23	9,13%	188	14,69%	3230	11,38%	17,18
Limoges hors EP	41	16,27%	251	19,61%	5881	20,73%	23,43
Hors Limoges et EP	188	74,60%	841	65,70%	19261	67,89%	22,90
Total	252	100%	1280	100%	28372	100%	22,17

Le E/C moyen national est de 22.2 à la rentrée 2020.

Détail du E/C :

RENTREE 2020	Pré-élémentaire			Elémentaire		
	Effectifs	Classes	E/C	Effectifs	Classes	E/C
Education prioritaire	1270	63	20,16	1960	125	15,68
Limoges hors EP	2102	88	23,89	3779	163	23,18
Communes limitrophes de Limoges	1996	79	25,27	3862	159	24,29
Hors Limoges & communes limitrophes	4593	189	24,30	8810	414	21,28
TOTAL	9961	419	23,77	18411	861	21,38

Propositions pour la rentrée 2021 :

A- Situations d'écoles à examiner en retrait d'emploi

1- Fermetures de classes hors Education prioritaire

E.M.PU Cachin SAINT-JUNIEN
E.M.PU Jacques Brel/Beaune les Mines LIMOGES
E.M.PU BESSINES-SUR-GARTEMPE
E.M.PU LE DORAT
E.E.PU Léon Blum LIMOGES
E.P.PU Victor Hugo LIMOGES
E.P.PU ARNAC-LA-POSTE
E.P.PU BUJALEUF
E.P.PU LUSSAC-LES-EGLISES
E.P.PU ORADOUR-SUR-GLANE
E.P.PU PEYRAT-DE-BELLAC
E.P.PU RAZES
E.P.PU SAINT-PAUL
E.P.PU SEREILHAC
E.P.PU Val de Briance SOLIGNAC
E.P.PU VAYRES
RPI CHATEAUNEUF-LA-FORET / NEUVIC-ENTIER
RPI SAINT-MEARD / LA CROISILLE-SUR-BRIANCE
RPI SAINT-HILAIRE-BONNEVAL / PIERRE-BUFFIERE
RPI LE CHATENET-EN-DOGNON / SAINT-MARTIN-TERRESSUS

2- Fermetures de classes dans les écoles de l'Education prioritaire

E.E.PU Gérard Philippe LIMOGES (-1 CE1)
E.E.PU Jean Montalat LIMOGES (-1 classe dédoublée)
E.E.PU Les Homérides LIMOGES (-1 classe dédoublée)
E.E.PU Marcel Proust LIMOGES (-1 classe dédoublée)

B – Situations d'écoles à examiner en création d'emploi :

1- Ouvertures de classes hors Education prioritaire

E.M.PU Bellevue-Naugeat LIMOGES
E.M.PU Jacques Prévert CONDAT-SUR-VIENNE
E.E.PU AIXE-SUR-VIENNE
E.E.PU Jean Rostand CONDAT-SUR-VIENNE

E.E.PU Ferdinand Buisson FEYTIAT
E.E.PU Landouge LIMOGES
E.E.PU Turgot PANAZOL
E.E.PU Jacques Brel/Beaune les Mines LIMOGES

2- Ouvertures de classes dans les écoles de l'Education prioritaire

E.M.PU Gérard Philippe LIMOGES
E.M.PU La Bastide LIMOGES
E.M.PU Le Vigenal LIMOGES
E.M.PU Jean Le Bail LIMOGES
E.M.PU Joliot Curie LIMOGES

C- Moyens d'ajustement pour les classes :

Deux emplois sont réservés aux phases d'ajustement ultérieures

D – Dispositifs :

Dispositif ULIS :

Le département souhaite déplacer le dispositif ULIS implanté sur l'école de PAGEAS, afin de favoriser l'inclusion des élèves dans des classes au plus près de leur tranche d'âge.

Afin d'assurer une transition fluide pour les élèves et les familles, cette opération fait l'objet d'une mesure pluriannuelle, en deux temps :

Rentrée 2021, implantation du nouveau dispositif ULIS au sein de l'école élémentaire de NEXON.

Rentrée 2022, fermeture du dispositif ULIS rattaché à l'école de Pageas.

E- Postes spécifiques

- 1 ETP qui correspond à 4×0.25 ETP de décharge pour la mission de coordonnateur PIAL.
- 1 ETP enseignant référent

F- Décharges de direction

- 1 ETP (solde des mesures annuelles de carte)
- 3 ETP (évolution réglementaire non finalisée sur l'augmentation de certaines décharges de direction)

G- Moyens de remplacement

Création de six postes de brigade départementale.

H- Réorganisation pédagogique entre les écoles élémentaires La Monnaie et Odette Couty à Limoges.

Les élèves de l'école maternelle Odette Couty poursuivent leur scolarité dans deux écoles élémentaires situées en grande proximité : EE La Monnaie et EE O Couty.

Afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, il est proposé l'organisation suivante :

- Ecole élémentaire Odette Couty : accueil des élèves du cycle 2.
- Ecole élémentaire La Monnaie : accueil des élèves du cycle 3.

Incidences sur l'implantation des postes à la rentrée 2021 :

- Ecole élémentaire La Monnaie : + 2 postes
- Ecole élémentaire Odette Couty : - 2 postes

Prévisions d'effectifs dans cette hypothèse :

R2021 écoles de cycles		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	E/C	Classes
E.M.PU	Odette Couty	41	41	50						26,40	5
E.E.PU	Odette Couty				38	43	58			23,17	6
E.E.PU	La monnaie							43	52	23,75	4
		41	41	50	38	43	58	43	52		15